

## SEMAINES DECISIVES

Pour nos revendications connues et de plus en plus largement soutenues, les modalités d'action associent initiatives locales et nationales. Toutes les semaines sont couvertes par le dépôt de préavis de grève du lundi au vendredi. Le SNESUP appelle explicitement nationalement à la grève le 20 janvier, le 22 janvier dans le secteur des IUT et bien sûr le 29 janvier. La grève administrative : rétention de notes, suspension des délibérations de jurys, refus de collaborer à l'élaboration de maquettes de masters, s'est répandue dans toute la France. Les menaces contre les personnels d'où qu'elles viennent (administration, étudiants, etc.), lorsqu'elles invoquent le caractère illégal de ce moyen d'action, le recours à la justice (référé), sont sans fondement. Les questions de droit universitaire ne se traitent pas ainsi.

Le SNESUP met tout en œuvre pour la coordination sous toutes les formes de toutes ces luttes.

\* \* \* \*

**APPEL UNITAIRE** - FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP) – CGT (SNTRS, Ferc'Sup) – UNSA (Sup'Recherche, SNPTES) - Sgen Recherche EPST – SLR – SLU – UNEF

## Enseignement Supérieur-Recherche : VOULOIR GAGNER

Les protestations s'étendent et montent en puissance contre la volonté du gouvernement d'imposer sans négociations ses "réformes" dans les universités et les organismes de recherche. Les dotations budgétaires des établissements, la situation de l'emploi, les projets sur les carrières, la réforme dite de « mastérisation » de la formation des enseignants créent un profond mécontentement. Comme dans l'enseignement secondaire, il nous est aussi possible aujourd'hui de faire reculer le gouvernement.

Sur les thèmes cités, les organisations signataires appellent les personnels et les étudiants à renforcer les actions locales: assemblées générales, motions, pétitions, prise de positions de conseils, grèves administratives, actions spectaculaires, etc. En particulier elles demandent aux membres de tous les laboratoires CNRS de prendre les dispositions pour répondre à la consultation organisée par les instances scientifiques de l'organisme ("C3N").

Pour coordonner ces actions et les faire converger, les organisations signataires ont décidé de faire du

### 20 janvier : une journée de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- **Service Public** : Pour un moratoire sur les "réformes" en cours qui doivent faire l'objet d'un débat approfondi et de négociations avec tous les intéressés : statut des enseignants-chercheurs, formation des enseignants, devenir des

organismes et de leurs personnels, etc.

- **Emploi** : Pour un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires dans les universités et les organismes, pour des moyens permettant aux établissements d'assurer leurs missions et contre la précarité.

- **Pouvoir d'achat** : Pour une revalorisation de toutes les carrières et l'amélioration des salaires, contre les primes à la tête du client, pour une politique ambitieuse pour la vie étudiante.

Cette journée du 20 janvier prépare la **journée interprofessionnelle de grève et de manifestations des salariés des secteurs public et privé du 29 janvier** (pouvoir d'achat, emploi, service public) que les organisations signataires prépareront ensemble

*Pour la région parisienne :*

**Manifestation 20 janvier à 14 H 30 devant le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (Descartes), puis en direction de l'Hôtel Matignon**

*Pour les villes en région,* les organisations appellent leurs sections locales à décider ensemble des modalités les plus adaptées.

**Ne nous laissons pas faire ! Agissons !**

**Rappel des autres moments de convergences et de coordinations nationales des actions en cours auxquelles le SNESUP contribue :**

- 15 janvier : ministère, 1, rue Descartes
- 17 janvier : 10 h, suite appel du 8 novembre, site Paris 7 Olympiades
- 17 janvier : 14 h 30 : Panthéon
- 17 janvier : manifestations unitaires de l'éducation pour l'emploi et contre les dispositifs actuels master-concours
- 22 janvier : IUT
- 22 janvier : coordination Ile de France élargie (Paris 1) et commission administrative nationale du SNESUP
- 29 janvier : manifestations interprofessionnelles